

Monsieur
Monsieur
Madame,

le

l'abbé,
diacre,
Monsieur,

En vue de se préparer aux mesures de sécurité qu'implique la reprise prochaine des célébrations publiques, les évêques de Belgique ont décidé de communiquer à tous leurs collaborateurs dix mesures concrètes qui peuvent déjà être entreprises dans les divers lieux de culte :

1. Procéder à un grand nettoyage avant la réouverture de l'église.
2. Prévoir du gel hydro-alcoolique (en distributeurs) et l'équipement nécessaire à la désinfection.
3. Aménager l'intérieur de l'église pour le respect de la distance minimale de 1,5 mètre entre les personnes, dans toutes les directions.
4. Retirer livres, livrets, prospectus et autres objets laissés à la disposition des fidèles.
5. Vider les bénitiers et, éventuellement, les couvrir.
6. Fermer les installations sanitaires; lorsque cela n'est pas possible, une personne devra être chargée d'en assurer la désinfection systématique.
7. Déterminer les mouvements possibles des personnes dans l'église, et, en fonction de ces mouvements, fixer un accès pour l'entrée et un parcours à suivre pour gagner sa chaise, comme aussi un parcours pour quitter sa chaise et accéder à la sortie.
8. Faire la différence, si possible, entre entrée(s) et sortie(s) de l'église, à l'aide d'éventuels panneaux de signalisation, flèches, autocollants, etc.
9. Réfléchir à la gestion éventuelle d'une chorale, car les membres devront respecter la distance de 8 mètres entre eux, ou faire le choix d'un unique chanteur.
10. Désigner une personne (ou quelques personnes) pour gérer toutes les mesures ci-dessus.

Une brochure plus détaillée de ces mesures a été réalisée par le diocèse d'Anvers et traduite en français. Elle est disponible sur le site du diocèse de Namur ou [en cliquant ici](#). On peut la consulter et s'en inspirer.

Il faut noter que les dix mesures ici précisées sont provisoires, dans l'attente de l'approbation du protocole que les évêques ont soumis aux experts scientifiques. Dès que l'accord gouvernemental sera effectif, avec une date de reprise des célébrations liturgiques publiques, le protocole officiel sera communiqué à tous.

Merci à chacun de faire déjà ce pas de plus vers la reprise tant attendue.

chanoine Joël Rochette,
vicaire général